

# Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE  
14, rue Drouot (Paris 9)  
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir

5 centimes — PARIS ET DEPARTEMENTS — 5 centimes

REDACTION & ADMINISTRATION  
142, rue Montmartre (Paris 2)  
Téléph. : CENTRAL 90-02

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Etranger 32 fr.  
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

DIRECTEUR  
Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction  
44, rue Drouot, Paris (9)

## LA VICTOIRE et ses Enseignements

### La résistance de l'ennemi

« L'heure nous paraît grave » déclare la presse allemande

Une personnalité compétente disait, l'autre jour, et avec beaucoup de raison, que le premier résultat de l'action engagée depuis samedi dernier par les Alliés serait de mesurer le coefficient de résistance actuelle de l'ennemi. Elle fixerait en outre le coup de sonde et sur l'efficacité des contre-attaques ennemies.

Le coup de sonde est donné et les premiers résultats de l'opération apparaissent. Six jours se sont écoulés depuis le déclenchement de notre offensive ! Ces six jours furent six journées de succès pour les Alliés.

L'ennemi oppose, il est vrai, une résistance acharnée à l'avance de nos troupes et à la progression britannique. Mais sur aucun de nos fronts d'attaque l'offensive anglaise ou française n'est brisée. Il faut conquérir le terrain pied à pied, le fait est exact ; nos gains territoriaux sont actuellement limités, soit ! Cependant, pour qui sait lire les communiqués et consulter la carte, la conviction s'affirme, profonde, que la lente progression de ces dernières heures équivaut à la préparation d'un nouveau succès plus considérable, sans doute, que les précédents.

La certitude s'ancre, tenace, dans l'esprit, que les Alliés ont frappé les premiers coups et tendent à s'ouvrir la brèche.

Nos troupes ne connaissent plus, désormais, la stagnation de la vie souterraine, nécessaire pendant de longs jours, mais indigne de leur courage et de leur valeur. A chaque instant du jour ou de la nuit, n'importe quel point du front allemand peut voir se déclencher le bombardement interne de la pré-attaque. Le sentiment d'une sécurité relative ne doit plus exister pour l'ennemi.

Des plaines flamandes aux crêtes vosgiennes, l'Allemagne, terre, peut justement redouter l'imminence d'un terrifiant imprévu.

En acquiesçant cette certitude, les soldats héroïques de la France et de la Grande-Bretagne ont fini l'étendue du possible. Leur œuvre est à cet égard immense et la victoire morale dépasse de beaucoup l'importance stratégique du fait accompli.

La seconde ligne allemande, la troisième, les positions fortifiées d'arrière lignes, ne tiendront pas davantage que la première lorsque le Haut-Commandement l'exigera.

L'ennemi est la surprise, au cours de l'attaque de samedi, d'engins nouveaux d'une puissance inconnue jusqu'ici. La science française a répondu à la science germanique dans les termes imposés par le fait.

Le fait, allemand. Mais qu'on le sache bien, le Français invente plus vite que le German ne perfectionne. L'ère des nouveautés est ouverte ; ingénieurs et chimistes des nations alliées donneront encore la mesure de leur savoir.

### EN ARTOIS

L'absence de rapport du maréchal French s'oppose à tout commentaire quant à la situation sur le front du bassin houiller. Sur le front, l'ennemi n'a pas contre-attaqué. Son activité s'est bornée à un violent bombardement. Les positions des hauteurs des cotes 110 et 140.

### EN CHAMPAGNE

Notre offensive se poursuit victorieusement. Le communiqué d'hier après-midi nous apprend que nos troupes ont commencé avec succès l'attaque de la seconde ligne.

Sur le front champenois, notre activité a porté sur deux points principaux. Le premier se trouve sur la route de Souain à Somme-Py. Le second correspond au secteur compris entre la Butte de Mesnil et la route de Ville-sur-Tourbe à Cernay-en-Dormois.

### Sur la route de Somme-Py

Après l'attaque de samedi, l'ennemi avait pu conserver la position dite A la ferme de Navarin. Cette dernière se trouve en bordure de la route de Somme-Py à Somme-Py, au haut de la côte qui prend naissance à la cabane. Au couchant de la ferme Navarin, la route est légèrement dominée par le sommet d'une butte crayeuse portant la cote 185. C'est par le versant occidental de cette butte que nos troupes prirent pied aux abords de la ferme. A 600 mètres au nord de cette position se trouve la bifurcation du chemin qui par le nord-ouest gagne le village de Sainte-Marie à Py sur la rivière de Py.

Du ruisseau de la Goutte à la route de Ville-sur-Tourbe

Le ruisseau de la Goutte coule au creux d'un léger ravin que surplombe le marais de Navarin qui va de Perthe à Cernay-en-Dormois. Il porte le modeste tribut de ses eaux à la Dormoise, 1.500 mètres en aval de Tahure. A deux kilomètres au levant du ruisseau de la Goutte et à 1.800 mètres nord-ouest de la ferme de Beauséjour s'étend à la cote 199, la butte dite de Mesnil. C'est l'organisation défensive redoutable de cette hauteur qui a été baptisée « ouvrage de la défilé ».

L'ennemi avait conservé cet important appui jusqu'à mercredi. Une violente attaque de nos troupes l'en délogea en partie. Le communiqué de la nuit nous apprend qu'un retour offensif de l'adversaire qui tendait à nouveau pied sur la cote 199.

Sur ce point, la situation des troupes en présence paraît extrêmement instable ; nous devons attendre l'annonce d'une nouvelle progression de nos héros.

Entre la cote 199 du nord de Massiges et la route de Ville-sur-Tourbe à Cernay-en-Dormois, le sol s'abaisse régulièrement

## LE PÉTROLE

Avant la guerre, on payait le pétrole neuf et onze sous le litre. L'essence ne dépassait pas soixante centimes.

Depuis la guerre, par une progression constante, le prix du pétrole s'est élevé à treize et quinze sous, et celui de l'essence à dix-sept.

Bien entendu, cette hausse a frappé exclusivement les classes pauvres — les classes aisées usant du gaz ou de l'électricité.

Le public a bien grogné un peu. La malheureuse qui vit avec les vingt-cinq sous de l'allocation a bien élevé quelques plaintes. Mais tout le monde a accepté l'épreuve comme une nécessité indépendante de la volonté humaine, et comme un nouveau sacrifice à faire à la patrie envahie.

Quant le public saura que la dime qu'il subit est, non le résultat des circonstances, mais le fait d'une petite bande de spéculateurs, groupés en mafia en contre-venant avec la loi, les colères ne tarderont pas à se déchaîner et il faudra bien alors que le gouvernement jette un coup d'œil discret sur les opérations des responsables.

Car la hausse du pétrole et de l'essence est due à des manœuvres que tout homme qui s'honore de tenir une plume se soit de dénoncer.

Voici par quels subterfuges Messieurs les raffineurs de pétrole — car c'est d'eux qu'il s'agit — ont réussi leur petite opération.

Quand Messieurs les raffineurs décidèrent de faire leur coup, ils commencèrent par supprimer les livraisons à la clientèle.

Aux réclamations des commerçants, ils répondirent : « Pas de notre faute. Nos importations sont hors de prix, et l'autorité militaire nous a réquisitionné nos réserves ».

Inutile de dire que la raison était mensongère. Les stocks, importés au printemps et en été, étaient considéra-

bles, et les réquisitions opérées des plus minimes.

A la vérité, il s'agissait de préparer une hausse, qui n'a pas manqué. Quelques journaux ont signalé naïvement la manœuvre. Ils n'en ont pas empêché la réalisation.

Aujourd'hui, le crime — je dis bien : le crime — est consommé. Six, sept, huit, et dix francs d'augmentation par 100 litres, voilà le résultat. La spéculation des détaillants a fait le reste.

En outre, il semble bien qu'on ait diminué les qualités en mélangeant dans une large mesure les produits de basse qualité et bon marché aux produits chers.

Et puis, voici le bouquet : par un raffiné sur lequel je reviendrai, nos raffineurs se sont arrangés pour empêcher l'entrée en France des pétroles étrangers dont la libre circulation les eussent obligés à se contenter des bénéfices, déjà énormes, de jadis.

Pas plus malin que ça : on forme un trust, on empêche la concurrence, et l'on est prêt pour ranganer à merci le bon peuple.

Est-ce qu'on ne va pas prendre des mesures ? Est-ce qu'on ne va pas faire cesser le scandale ?

Les raffineurs ont formé une coalition. Ils traitent avec la Guerre par marchés collectifs — ce qui semble être la part du gouvernement une reconnaissance de cette coalition, pourtant illégale.

Car la coalition est illégale ! Il existe une loi du temps de Napoléon Ier qui a puni sévèrement.

C'est une première raison pour intervenir. Les manœuvres qui ont abouti à la hausse scandaleuse que les femmes de nos pollus subissent, en est une plus sérieuse encore.

Faudra-t-il amener les femmes du peuple contre les coupables pour qu'on mette le holà ?

Miguel ALMEREYDA

## La Bulgarie et les Balkaniques

### VERS UNE DECISION

#### Une patrouille bulgare pénètre en territoire serbe

Rome, 30 septembre. — On confirme que plusieurs incidents ont eu lieu à la frontière serbo-bulgare, et que, notamment, une patrouille bulgare a pénétré sur un point du territoire serbe, après avoir attaqué des sentinelles. Cette patrouille a, d'ailleurs, repassé la frontière.

Les Bulgares creusent des tranchées le long de la frontière et établissent en avant de ces tranchées des fils de fer barbelés.

LE SENS ET LES DESSUS DE LA MOBILISATION BULGARE

Athènes, 30 septembre. — Je viens d'avoir connaissance d'une source autorisée, de deux faits qui caractérisent nettement le sens de la mobilisation bulgare :

1. Des renseignements militaires serbes établissent que les troupes bulgares retranchées et fortifiées habilement la ligne du Timok. Ces opérations ont été indiscutablement dans la réalisation de cette ligne tendant à établir une jonction entre l'Autriche et la Bulgarie par la vallée de ce fleuve.

2. Au sujet du fameux accord bulgo-bulgare qu'on disait signé, puis non signé, rampli, ou non rampli, définitif, ou non définitif, voici la vérité :

« La Turquie avait imposé comme condition la mobilisation générale bulgare. La Bulgarie es ainsi qu'elle l'annonça le 20 septembre — mais la Turquie refuse, exigeant toujours la mobilisation générale. C'est dans la nuit du 21 au 22 à minuit, que cet ordre de mobilisation a été signé, avant même d'avoir pu être imprimé. Quatre exemplaires ont été écrits à la main et signés. Mais, c'est là le fait le plus important, les troupes bulgares ne seront livrées par morceaux, au fur et à mesure de la mobilisation.

C'est seulement dans une quinzaine de jours, lorsque la mobilisation bulgare sera terminée et pleinement effectuée, que la cession pourra être considérée comme définitive. (Information.)

LE ROI DE BULGARIE TELEGRAPHE AU ROI DE GRECE

Lausanne, 1<sup>er</sup> octobre. — Le roi Ferdinand de Bulgarie a envoyé un télégramme au roi de Grèce. Dans ce télégramme le roi bulgare explique qu'il fait tout son possible pour que les deux pays conservent de bons rapports.

Selon la Gazette de Francfort ce télégramme a une grande importance politique car depuis la deuxième guerre des Balkans, époque à laquelle les deux souverains échangeaient des télégrammes un peu vifs, ils n'avaient plus échangé de correspondance.

M. RADOSLAVOFF QUITTE SOFIA

Lausanne, 1<sup>er</sup> octobre. — On mande de Sofia aux Dernières Nouvelles de Munich que M. Radoslawoff a quitté Sofia pour se rendre à Euxinograd.

Le journal munichois déclare que le premier ministre bulgare veut éviter la pression des représentants de la Quadruple-Entente.

DES MESURES MILITAIRES BULGARES

Athènes, 30 septembre. — On annonce, d'après des renseignements de source très autorisée qui sont parvenus ici, que trois divisions bulgares ont été envoyées à Philippopolis, aux secteurs de Maronia et de Izoumaria.

Trois autres divisions ont été dirigées vers des concentrations à Delagadach.

En cas d'attaque par mer, la Bulgarie protégerait ses côtes avec quatre sous-marins qui ont été expédiés par l'Allemagne.

Ces sous-marins ont été vus au large de Varna.

VARNA CRAINT UN BOMBARDEMENT

Bucarest, 30 septembre. — Les banques de Varna se transfèrent à Sofia, craignant un bombardement.

## LE SCANDALE des Etablissements Biard

### Le Public commence à s'émeouvoir

Les Frères de la "Doctrine Chrétienne" marchands de café

UN TEMOIGNAGE

Dans nos précédents articles, nous avons, à diverses reprises, fait allusion aux accointances électorales de la maison Biard. Nous avons en mains des documents ne laissant aucun doute sur la participation des différentes catégories d'enseignants aux affaires de la Société des Etablissements Biard. Cependant, jusqu'à ce jour nous n'avions pas encore rencontré parmi nos nombreux correspondants un seul qui fut, à un moment donné, en rapport avec les Frères de la Doctrine Chrétienne agissant pour le compte de l'administration de la rue Poissonnière.

La lettre est comblée, comme le prouve l'édifiante lettre suivante :

Monsieur le Directeur du Bonnet Rouge. Je vends des caisses enregistrées. Lors que les premières maisons Biard se sont montées, j'ai reçu la visite de deux FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRETIENNE me demandant des caisses enregistrées, bon marché, pour leurs maisons Biard, qui vendent le café de leurs plantations de l'Amérique du Sud...

Nous n'avons pas donné suite à ces pour-pours... Agréer, Monsieur, etc.

(Signature.)

Notre correspondant, qui pousse les scrupules jusqu'à offrir de faire légaliser sa signature par le commissaire de police, nous apporte dans sa lettre un témoignage précieux :

Non seulement les hommes d'église ont des intérêts dans la maison Biard, mais encore ils s'occupent des affaires administratives de ce trust.

Au cours de notre enquête nous avons déjà appris, de la bouche même de gérants employés chez M. Biard, que, fréquemment, des prêtres entraînent dans leurs succursales sous le prétexte de boire un café et qu'en réalité ces hommes noirs n'étaient que de vulgaires mouchards, chargés de renseigner le patron.

La lettre que nous venons de citer n'est pas faite pour nous faire douter de cette affirmation ni pour attiser aux complais de M. Biard les ouvriers et employés librepenseurs.

M. BIARD A LA PUCE A L'OREILLE

Parmi l'important courrier que nous ont valu les critiques faites au directeur de l'importante Société des Cafés Biard, les lettres de gérants sont les plus nombreuses.

Nous lecteurs liront certainement avec intérêt les encouragements et les remerciements que nous envoyons ces malheureux femmes.

Le témoignage qui suit nous est fourni par une femme qui chaque jour approche le

couple Biard et qui, par conséquent, est bien placée pour suivre les effets produits par nos révélations.

Monsieur, Je suis lectrice assidue du Bonnet Rouge et c'est avec un vif intérêt que je lis les articles que vous intitulez « Le Scandale Biard ».

En effet, c'est bien là le vrai mot ; il est grand temps que le public ouvre les yeux sur de pareils agissements et je n'hésite pas à vous approuver ; c'est pourquoi je me permets de vous citer quelques faits bien authentiques soyez-en certain.

Depuis quelques jours, M. Biard fait ses tournées, lui-même et prend son air le plus paternel pour demander à ses gérantes si elles n'ont aucune réclamation à faire et si tout va bien.

N'allez pas croire par là que c'est un d'air de bonité de la part de M. Biard ! Loin de là, car d'abord sa véritable moitié aurait fait de lui faire comprendre que ces dames n'en valent pas la peine, car il ne faut pas oublier que dans le ménage, c'est elle seule qui porte la culotte, ce qui n'est guère flatteur pour le pauvre.

M. Biard a la puce à l'oreille, voilà d'où vient ce mouvement de bonité !

Du reste, il est bien tranquille, car il sait très bien que ces malheureuses ne réclameront rien, sachant d'avance ce qui les attend ; et comme ces pauvres femmes ont besoin de travailler, elles préfèrent garder le silence.

Je crois faire mon devoir en vous éclairant un peu et je me ferai un plaisir de vous tenir au courant de l'effet moral produit par votre campagne.

Recevez, Monsieur, etc.

(Signature.)

M. Biard — tout comme ses maîtres les jésuites — n'aime pas que l'on s'occupe de sa personne ; le bruit fait autour de son nom par le Bonnet Rouge lui a mis la puce à l'oreille. C'est bon signe pour les mouchards qu'il exploite, car la crainte de voir ses maisons désertées par tous les gens de cœur sera peut-être pour M. Biard une bonne leçon d'humanité et de pitié.

Nous savons qu'à l'heure actuelle un grand mouvement de solidarité se prépare parmi les syndicats ouvriers, dans le but de mettre à l'index les établissements Biard et obliger ainsi leur directeur à accorder à son personnel des conditions normales de travail et un salaire suffisant.

C'est là la seule méthode qu'il convient d'employer ; à la place du cœur, M. Biard possède un coffre-fort ; c'est là qu'il faut frapper pour l'atteindre sérieusement, et c'est l'affaire du public de faire le vide dans ses établissements.

Philémon.

## L'ALLEMAGNE cherche des jeunes Suissesses pour faire de l'espionnage

Nous lisons dans la Tribune de Genève l'écritement suivant, que nous reproduisons intégralement. Tout commentaire, naturellement, serait superflu :

### Jeunes Filles, attention!

La branche suisse de l'Union internationale des Amies de la Jeune Fille se voit dans l'obligation de faire un pressant appel aux jeunes filles pour les engager à ne se laisser persuader sous aucun prétexte, pas même au prix des promesses les plus alléchantes, de faire à qui ce soit des communications indiscretées sur un des pays belligérants. Dans les jours si difficiles que nous traversons et où tant de jeunes filles cherchent en vain du travail, elles pourraient être facilement tentées de se laisser engager à faire un métier qui ne demande qu'un certain flair, de la ruse et de l'audace, et pour lequel on leur offre des salaires élevés. Ce métier exerce même souvent un certain attrait sur notre jeunesse, dont l'imagination est excitée par les représentations et la lecture de romans policiers.

Non seulement tous les secrets et les manœuvres par lesquels on est lié corrompent le caractère, mais en trahissant aidamment le pays dont ils mangent le pain, qui leur offre protection et hospitalité, ces malheureuses jeunes gens risquent leur vie, exposent imprudemment leur existence.

C'est sans aucun égoïsme que le numéro 419 des *Baister Nachrichten* demande des jeunes filles pour service d'espionnage. Des Suissesses de préférence, auxquelles on propose de faire des places avantageuses à l'étranger, et qui ne recevront que plus tard l'explication du vrai but de leur engagement.

Qu'aucune de vous, jeunes filles, n'accepte de faire un si odieux métier.

Le Bureau national.

### Conserviez votre Santé

On sait que les lois de l'hygiène prescrivent tout ce qui est susceptible de prévenir les intoxications et les empoisonnements produits par les aliments.

Il importe donc de connaître la composition de tout ce que l'on consume. En ce qui concerne les aperitifs, notamment, chacun doit retenir que le vermouth *Martini* peut être consommé sans aucun danger.

Reçu un indigne de produits toxiques par le Laboratoire Municipal de Paris, le vermouth *Martini* a base de vins vieux, et à faible degré d'alcool, se recommande aux estomacs les plus délicats. Le *Martini* constitue une boisson des plus agréables et des plus toniques qui conserve la santé.

### Les Allemands vendent le produit de leurs pillages

Depuis longtemps, les autorités impériales, allemandes, non contentes de faire procéder et de participer au pillage de la propriété privée dans les territoires français momentanément envahis, assurent dans les villages de l'intérieur de l'Allemagne la vente du produit de ce pillage.

Une lettre d'un officier de l'Ecole supérieure des Cadets à Lichterfeld, près de Berlin, récemment adressée à un prisonnier de guerre en France (camp de Fougères, Ile-et-Vilaine) relate qu'à Berlin les grands magasins de nouveautés Vertheim, dans la Leipzig Strasse, mettent publiquement en vente le butin de guerre fait à Lille.

Un fac-similé de cette lettre a été remis par le gouvernement français aux ambassades et légations des pays neutres à Paris.

## En Grèce

### L'ALLIANCE AVEC LA SERBIE CONSTITUE LA BASE DE LA POLITIQUE HELLENE

Athènes, 30 septembre. — Dans la séance d'hier, le ministre des finances a demandé à la Chambre l'autorisation de conclure un emprunt de 150 millions.

La *Nea Hellas* écrit :

« La politique de la Grèce a été clairement exposée dans les déclarations de M. Venizelos faites à la Chambre et qui ont été approuvées par M. Gounaris. Selon ces déclarations la Grèce s'opposera à ce qu'un Etat balkanique quelconque cherche à prendre dans les Balkans une place prépondérante. Il en résulte que l'alliance avec la Serbie constitue la base de la politique hellène car c'est dans cette alliance que se trouve la sauvegarde des intérêts nationaux de la Grèce. »

Parlant de l'attitude future de la Bulgarie, le journal *Kairi* écrit :

« Dans certains milieux politiques, on pense que la Bulgarie n'alliera pas la Serbie, afin de ne pas provoquer l'intervention de la Grèce. La Bulgarie attendra que les Austro-Allemands aient réduit la Serbie, et alors, elle occupera sans combattre la Macédoine serbe, étant ainsi de fournir à la Grèce un prétexte d'intervention. »

LES MESURES NECESSAIRES

Athènes, 30 septembre. — Après les discours de M. Venizelos, la Chambre a reçu le dépôt de plusieurs propositions se rapportant à la situation. Les plus importantes furent celles ayant trait aux secours à fournir aux familles des hommes appelés sous les drapeaux, à la proclamation de l'état de siège en Macédoine, à la provision d'un crédit de six millions de lires pour couvrir les dépenses nécessaires par la mobilisation.

La Chambre applaudit d'enthousiasme et vota toutes ces mesures, au milieu d'une ovation faite à M. Venizelos.

## En Roumanie

### L'ATTITUDE DU PARTI CONSERVATEUR

Lausanne, 1<sup>er</sup> octobre. — De Sofia à la Gazette de Francfort :

« Le parti conservateur, réuni sous la présidence de M. Marghiloman, a adopté une résolution demandant au gouvernement de persévérer dans la neutralité et tout en réservant les devoirs découlant de ses engagements internationaux. »

## Censuriana

Notre confrère *Le Rappel* vient d'être suspendu pour deux jours, par ordre du gouvernement militaire de Paris.

## La Marine Boche

QUARANTE-SEPT SOUS-MARINS MANQUENT A L'APPEL

Londres, 1<sup>er</sup> octobre. — Le correspondant à Copenhague du Daily Mail dit d'apprendre de Berlin qu'on n'a pas reçu de nouvelles, des *berlins* des derniers mois, dans les cercles navals bien renseignés, de 47 sous-marins allemands ; on suppose que ces navires sont perdus.

L'amiralité n'annonce la perte que de 7 sous-marins, afin de ne pas alarmer le public. Mais on dit que le nombre actuel des sous-marins perdus serait de cinquante-quatre.

## Bourse de Paris

Le marché est irrégulier. La Rente, stationnaire au comptant, se relève un peu à terme. Les valeurs russes sont faibles.

Fonds d'Etats : Français 3 000 perdent 0,35. — Russes 5 000 1906, 87,00 ; 4 1/2 000 1907, 77 ; 4 1/2 000 1914, 82,20. — Extérieure espagnole 0,40, 87,30.

## COMMUNIQUE OFFICIEL

### TROIS HEURES

En Artois, nous avons progressé à la grande dans les tranchées et boyaux à l'est et au sud-est de Neuville.

Deux contre-attaques allemandes ont été dirigées : l'une sur un fortin que nous avons conquis hier dans les bois de Givenchal, l'autre sur les tranchées où nous nous sommes installés au sud de la cote 119. Elles ont été toutes deux complètement repoussées.

Au nord de l'Artois, près de Soupir, l'ennemi s'est livré à une violente démonstration contre nos tranchées. Sa canonnade et sa fusillade n'ont été suivies d'aucune attaque d'infanterie.

En Champagne, nous avons arrêté net par notre feu une contre-attaque dans la région de Maisons-de-Champagne.

Le nombre des prisonniers faits hier soir au cours de notre progression au nord de Massiges est de deux cent quatre-vingts dont six officiers.

Nouvelles des Fronts

Sur le front russe

Les événements suivent un cours favorable

DECLARE LE COMMUNIQUE OFFICIEL

Petrograd, 30 septembre. — Communiqué de l'état-major du généralissime. Sur le front de la région de Higa, on signale quelques tentatives insignifiantes d'offensive allemande.

Les Allemands, qui ont tenté de se consolider sur la rive est d'un ruisseau dans la région de Komern, ont été rejetés sur l'autre rive.

Ils ont également attaqué le cimetière près du village de Vetrovo, au nord-ouest de Birshallen; ils ont été repoussés.

Près de Dwinsk, rien d'essentielle. L'offensive de l'infanterie ennemie, au sud du lac de Drisviaty, a été arrêtée par une charge de notre cavalerie.

Sur le front sud du lac Boguinski, de nombreux combats ont tourné à notre avantage. En plusieurs endroits, nos troupes ont avancé vers l'ouest.

Dans la région du village Lioubki, au sud du lac de Nareth, nous avons, par un coup de main énergique, rejeté l'ennemi, qui s'est retiré en désordre.

Près du village de Danilovo, sur la rivière Vika, en aval de Smorgon, un combat a eu lieu à notre avantage.

L'ennemi a tenté de passer à l'offensive, mais sans succès. De nombreux engagements locaux, qui n'ont produit aucun changement important dans la situation générale, ont eu lieu sur le front de Krovokhino, au nord-ouest de Baranovitchi, sur la rive supérieure et sur le canal Gouinski.

Les combats continuent dans la région de la Str moyenne, près de Tchortorsk, et à l'est de Koki.

L'ennemi a été délogé du village de Koulinkovitchi sur la Str, en amont de Tchortorsk.

Nous avons repris le village de Kouchitcha, à l'est de Koki, et nous avons fait prisonniers cinq officiers et cent soldats.

À l'est de Loutz, que nous avons abandonné il y a deux jours, un combat extrêmement opiniâtre a eu lieu dans la région du village de Sino. Devant une attaque de l'ennemi, nos troupes ont dû se retirer de quelques secteurs.

Par des contre-attaques réitérées, au village de Tzouman, au sud-est de Sino, nous avons empêché l'ennemi de progresser et à déloger l'ennemi de ses tranchées.

Une contre-attaque de l'ennemi, dans la région du village de Karpiovka, près du village de Tzouman, a été repoussée.

L'ennemi n'a pas obtenu plus de succès dans ses tentatives d'offensive, dans la région du village de Tzouman, au nord-ouest de Tarnopol et au sud-est du bourg de Kozov.

Nos éléments de cavalerie ont eu plusieurs engagements avec les avant-gardes ennemies sur la rive gauche de la Strypa, dans la région des villages de Dobropole et de Khmielevka, au sud-ouest de Trembovia.

En attendant des renseignements plus précis sur la situation, l'état-major, bien que possédant beaucoup de données d'un caractère favorable pour nos armées, s'abstient temporairement de les publier et de les commenter.

L'état-major juge actuellement opportun de communiquer par suite d'une série d'engagements qui s'est terminée avec succès et qui s'est déroulée sur le front de nos armées, les événements suivants d'un caractère favorable. L'esprit de nos troupes qui s'est montré très élevé dans d'innombrables combats d'arrière-garde, a reçu une nouvelle impulsion dans les succès que nous avons remportés sur les Allemands, dans ces derniers temps, au cours de corps à corps acharnés et d'héroïques passages à l'offensive, qui ont été particulièrement fructueux sur le front de la ligne de Sviatitsny et Ochyniany.

Le découragement remarqué dans les rangs allemands n'est pas sans influence sur l'esprit de nos troupes. Ce découragement se manifeste par des abandons plus fréquents d'abandons par les Allemands sur le champ de bataille, de soldats légèrement blessés, de chariots, au cours de leur retraite, d'armes et de projectiles, dans le désordre et la nervosité de leur feu.

L'offensive bien réglée, méthodiquement combinée et exécutée par nos alliés, sur le front occidental, et ce que nous venons de dire, donnent une nouvelle impulsion à la foi des Alliés dans leurs forces et leurs qualités guerrières réciproques.

LE GÉNÉRAL KOUROPATKINE

Petrograd, 30 septembre. — Le général Kouropatkin est nommé chef du corps des grenadiers.

Au Caucase

Petrograd, 30 septembre. — Communiqué du Caucase du 28 septembre. — Dans la direction de Maliaqert, un de nos détachements de cavalerie a délogé les Turcs du village d'Alkan.

Chez nos Ennemis

Le régime en Alsace-Lorraine. Bâle, 21 septembre. — Si, comme le prétendaient Stendhal et Faubert, un document bien choisi peut caractériser un régime, le fait suivant, conté tout au long dans le *Bastler Nachrichten* par un correspondant de Colmar, pourra servir à illustrer le système d'oppression et de dénonciation appliqué actuellement en Alsace. Il s'agit du procès intenté à un avocat de Colmar, Georges Burger, qui vient d'être jugé le 20 septembre courant.

M. Burger appartient à une de ces familles, si nombreuses en Alsace, dont les membres ont résolu diversément les problèmes du devoir patriotique; tandis que les uns ont émigré en France, d'autres sont restés fidèles au sol. M. Burger, officier de réserve de l'impérator, a été jugé le 20 septembre courant.

Le 27 mai, il défendait à Neu-Brisach un paysan qui avait vendu du vin aux soldats allemands en Alsace, dont les membres ont résolu diversément les problèmes du devoir patriotique; tandis que les uns ont émigré en France, d'autres sont restés fidèles au sol. M. Burger, officier de réserve de l'impérator, a été jugé le 20 septembre courant.

Le 27 mai, il défendait à Neu-Brisach un paysan qui avait vendu du vin aux soldats allemands en Alsace, dont les membres ont résolu diversément les problèmes du devoir patriotique; tandis que les uns ont émigré en France, d'autres sont restés fidèles au sol. M. Burger, officier de réserve de l'impérator, a été jugé le 20 septembre courant.

Le 27 mai, il défendait à Neu-Brisach un paysan qui avait vendu du vin aux soldats allemands en Alsace, dont les membres ont résolu diversément les problèmes du devoir patriotique; tandis que les uns ont émigré en France, d'autres sont restés fidèles au sol. M. Burger, officier de réserve de l'impérator, a été jugé le 20 septembre courant.

Le 27 mai, il défendait à Neu-Brisach un paysan qui avait vendu du vin aux soldats allemands en Alsace, dont les membres ont résolu diversément les problèmes du devoir patriotique; tandis que les uns ont émigré en France, d'autres sont restés fidèles au sol. M. Burger, officier de réserve de l'impérator, a été jugé le 20 septembre courant.

Le 27 mai, il défendait à Neu-Brisach un paysan qui avait vendu du vin aux soldats allemands en Alsace, dont les membres ont résolu diversément les problèmes du devoir patriotique; tandis que les uns ont émigré en France, d'autres sont restés fidèles au sol. M. Burger, officier de réserve de l'impérator, a été jugé le 20 septembre courant.

Le 27 mai, il défendait à Neu-Brisach un paysan qui avait vendu du vin aux soldats allemands en Alsace, dont les membres ont résolu diversément les problèmes du devoir patriotique; tandis que les uns ont émigré en France, d'autres sont restés fidèles au sol. M. Burger, officier de réserve de l'impérator, a été jugé le 20 septembre courant.

Que deviendra en France l'enseignement de la langue allemande?

M. Maurice Ajam, député et ancien sous-secrétaire d'Etat, vient d'écrire dans la Renaissance une enquête sur cette question intéressante et délicate.

Le texte de ce sujet :

Il semble que cette enquête ne soit pas prématurée. Au moment où les Allemands, dans une attitude pacifique, nous proposent d'annexer nos territoires, nous pouvons avoir saigniers, sans la moindre apparence, envisager les conditions économiques dans lesquelles se trouverait notre pays après la guerre.

Il ne vaux, dès à présent, écrire aucune phrase qui puisse faire préjuger d'une conclusion. Les Allemands ont mis à la mode l'objectivité. Nous aussi, nous voulons, en cette matière du moins, laisser de côté les idées préconçues et ne nous laisser aller qu'à ce que nous voyons et ce que nous sentons.

Le système d'enseignement de la langue allemande, tel qu'il est pratiqué en France, est-il satisfaisant? Dans la comparaison de Burger, il n'avait pas vu d'hostilité contre l'Allemagne.

Pendant que le ministère public requerrait un an et demi de prison, le défenseur plaça l'acquiescement pur et simple de l'accusé, paré de ses droits professionnels, et me, dans les autres, il n'avait donné aucune publicité à ses paroles et n'avait pas porté atteinte à la sécurité publique.

Le tribunal a passé condamnation sur le premier point, mais a relaxé les autres chefs d'accusation et a condamné M. Burger à six mois de prison, sans déchéance de deux mois d'émancipation préventive.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Le tribunal a passé condamnation sur le premier point, mais a relaxé les autres chefs d'accusation et a condamné M. Burger à six mois de prison, sans déchéance de deux mois d'émancipation préventive.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

Ce jugement n'est pas fait pour nous étonner. Mais les détails circonstanciés de l'affaire nous semblent bien propres à motiver l'émotion de suspicion et de défiance que doit créer en Alsace la méthode de dénonciation si savamment organisée.

REPOSE DE M. EMILE COMBES

A mon retour d'un voyage dans mon pays natal, la petite ville de Roquefort, dans le Tarn, que je n'avais pas vu depuis dix-huit ans, je trouve sur mon bureau les quelques lignes que vous m'avez écrites. Très désireux de répondre aux sentiments de même nature, je m'interroge moi-même sur la portée de la question que vous me posez. S'agit-il d'apprécier la langue allemande dans ses qualités propres et sa valeur intrinsèque? Ne s'agit-il pas plutôt de calculer la mesure raisonnable qui doit lui être faite dans les programmes scolaires? Votre question aborde les deux points de vue en tant qu'examen à entreprendre.

Il a été de mode jusqu'ici, quand on a voulu remonter à l'origine des divers idiomes en usage dans l'Europe, d'associer les langues de l'Inde à celles de l'Europe sous la dénomination commune de langues indo-germaniques. Rien n'est plus inexact que cette appellation, qui n'a été faite que par un homme de lettres, qui n'a pas fait de l'histoire de la langue allemande comme à leur mère. A cette dénomination doit être substituée celle d'indo-européennes, qui comprend, outre les langues actuellement en usage dans la partie du monde que nous habitons, l'ancien latin et l'ancien grec, auxquels ces langues doivent un grand nombre de leurs étymologies.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que la loi souveraine et mystérieuse qui régit le cours des destinées humaines, celle qui voit à l'existence de tant de hautes et de basses intelligences, se soit manifestée dans la suite des événements historiques sous le nom de loi du progrès, avant que celle loi, dis-je, n'arrivât à la profession médicale pour me livrer aux tourments de la vie politique, je m'étais pris à Paris, où la même loi m'a fait passer de la médecine à la politique, de la médecine à la politique, de la médecine à la politique.

Permettez-moi à cet égard, en raison même des termes affectueux de votre lettre, de vous adresser quelques mots de justification à la manière de penser. Avant que